

Armagnac-Adour – Présentation du Collectif Rivages

Aider à développer la vie associative



Armagnac-Adour – Présentation du Collectif Rivages

Certaines collectivités et certaines personnes estiment qu'elles n'ont pas les moyens de leurs projets associatifs. Rivages répond à ces besoins.

Jérôme Sadoch, chargé de mission service civique et technologies de l'information et de la communication au Collectif Rivages (1), était naguère l'invité du conseil de la Communauté de communes Armagnac-Adour. Il présente Rivages.

Basé à Artagnan (Hautes Pyrénées), Rivages est créé le 23 mars 2003 « en parallèle au Pays Val d'Adour ». Il se définit comme un centre de ressources et d'information pour les bénévoles, les associations et les collectivités. « Un espace de rencontres, de partage, d'information et d'accompagnement pour le développement de la vie associative, de l'économie sociale et solidaire dans le Pays du Val d'Adour ».

Il se donne comme mission d'aider les associations dans leur projets de développement du territoire et il porte « les valeurs fondatrices d'éducation populaire, d'esprit citoyen et de convivialité » et, bien entendu, son action s'inscrit dans une perspective de développement local et durable.

Rivages est labellisé « Association d'intermédiation (habilité à recevoir et mettre à disposition des jeunes volontaires pour les associations et collectivités »).

Quelle action ?

Rivages forme les bénévoles et conseille les associations, accompagne la gestion comptable de celles-ci. Il fait aussi de la maintenance informatique et dispense des conseils pour l'utilisation des TIC (technologies d'information et de communication). Plus terre à terre, Rivages propose des photocopies et le prêt de matériel « projecteurs, verres éco-cup etc.).

Des journées spéciales sont organisées : Journée de l'eau et Journée d'information sur l'économie sociale et solidaire. Valorisation du patrimoine et insertion sociale font l'objet d'actions particulières.

Enfin, Rivages développe l'accueil des jeunes volontaires du service civique dans les associations et les collectivités.

Le service civique universel

Rivages aide les associations et les collectivités à concevoir une mission répondant à leurs besoins dans les domaines de la solidarité (éducation pour tous), de l'environnement (culture, loisirs) et du patrimoine. Puis il collecte les candidatures à partir de son fichier de CV et accompagne les recruteurs lors des entretiens, les conseille pour leur décision et forme le tuteur. L'association reverse 106,31 euros à Rivages. Le jeune est conseillé sur sa mission, dont Rivages prend en charge la gestion.

Le jeune a un contrat de 6 à 12 mois pour 24 à 35 heures de travail par semaine. Il suit une formation obligatoire « civique et citoyenne » et une formation à la protection civile (Prévention et secours civique de niveau 1). Il touche 573 euros par mois. Le critère principal du recrutement, c'est la motivation.

Exemples de missions pour les jeunes

Jérôme Sadoch donne des exemples : Lutte contre l'isolement des personnes âgées ; éducation au tri sélectif en direction de la population ; lutte contre la fracture numérique ; contribution à une meilleure connaissance du plan communal de sauvegarde (en cas de catastrophe).

Attention : la mission ne peut viser un emploi identifié. Elle ne peut apporter un avantage économique. Et elle « privilégie l'action directe du volontaire en direction du public ».

Des freins ?

Jérôme Sadoch reconnaît qu'il y a des freins au développement du service civique en milieu rural : il donne les remèdes : méconnaissance du dispositif ? On fait des réunions d'information ; manque de structures salariées et de locaux ? Aide au suivi administratif et mise en place d'un espace de travail partagé ; manque de solutions d'hébergement ? Recherche de locations à bas coût ; pas de trésorerie ? Avance de trésorerie ; peu de jeunes ? Communication ciblant les jeunes.

D'une manière générale, l'action de Rivages vise à ramener les jeunes dans le territoire du Val d'Adour.

(1) <https://www.collectif-rivages.fr>



Jérôme Sadoch lors de son exposé